



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vallon-Pont-d'Arc



CREPS Auvergne Rhône-Alpes
BP 38
07150 VALLON PONT D'ARC
Tél. 04 75 88 15 10
Fax 04 75 37 17 69

LISTE DE COURSES DEJEPS mention Spéléologie
(doit être complète et validée par le DTN au moment des T.E.P.)

CANDIDAT	NOM :	PRÉNOM :
-----------------	--------------	-----------------

Le(a) candidat(e) doit faire la preuve de son vécu spéléologique en présentant une liste de courses comprenant **20 courses différentes** en cavité de classe quatre et réalisées **au cours des six dernières années** :

- deux cavités de plus de six cents mètres de profondeur (traversées exclues), dont au moins une inscrite sur la liste de référence ;
- deux cavités de plus de trois cent cinquante mètres de profondeur (traversées exclues), dont au moins une inscrite sur la liste de référence ;
- deux cavités aquatiques nécessitant l'utilisation d'un matériel spécifique (combinaison néoprène, pontonnière ou canot) pendant deux heures minimum, inscrites sur la liste de référence ;
- deux cavités dont l'exploration nécessite au moins trois kilomètres de parcours en traversées ou six kilomètres de parcours en aller-retour, dont au moins une inscrite sur la liste de référence ;
- douze cavités de plus de cent cinquante mètres de profondeur (traversées admises), dont au moins six inscrites sur la liste de référence.

Le(a) candidat(e) devra justifier de sa pratique dans quatre massifs karstiques différents, et deux grandes régions françaises différentes, avec définition de la situation des explorations.

Cette liste de courses est **attestée par le(a) directeur(rice) technique national(e) de la spéléologie**.

Je soussigné(e) (Nom et prénom)
.....
certifie exacte la présente liste de courses.
Fait à,
Le

Signature du candidat

Attestation par le(a) Directeur(rice) Technique National(e) de la Fédération Française de Spéléologie
Cette liste est à envoyer à formations@ffspeleo.fr

